

LE LIEN EYSINAIS

Association

A.P.E.A.

Alliances pour Eysines d'Abord

Majorité présidentielle

Octobre 2003

Édito du Président Jean ETCHEPARE



APRÈS une année calme en élections, on entre maintenant dans une année riche en événements électoraux puisqu'on verra les régionales, les européennes et pour certains les cantonales, elles ont leur importance.

Du fait d'une décentralisation de plus en plus poussée, les pouvoirs des conseils régionaux se sont développés de manière significative.

Quant aux européennes est-il besoin de préciser le rôle important et croissant que prend cette institution dans notre vie de tous les jours - de cela nous reviendrons dans un autre numéro.

Pour l'A.P.E.A, bientôt à mi-parcours de la vie municipale, on entre dans une période de réflexion plus poussée et de pré-bilan. Il est important de faire «un état

des lieux» et de rappeler certains faits historiques de la commune.

Grâce à vos réflexions et vos suggestions nous développerons dans chaque prochain numéro des argumentaires précis sur des problèmes qui touchent la commune.

Plus que jamais il est important d'avoir votre avis, l'avenir d'Eysines nous concerne tous. Une concertation plus poussée permettra de faire avancer les problèmes vers des solutions positives.

Que ce soit sur l'urbanisme, l'environnement, les transports (relation inter-quartier) la demande locale, l'action sociale, la sécurité ou encore l'aéroport, la rocade, la V.D.N.O, votre opinion nous intéresse.

Contactez-nous soit par nos délégués, soit par nos élus.

Jean ETCHEPARE

Hugues Martin défend la forêt au Parlement européen

MONTREZ-NOUS le lien entre vos débats au Parlement européen et nos soucis ? Combien de fois depuis le début de mon mandat, il y a presque cinq ans déjà, j'ai du répondre à cette question. Une interrogation, certes légitime, mais qui prouve combien un travail d'explications est encore nécessaire. Ce travail d'informations, je m'y emploie en organisant des dîners-débats sur l'Europe en Aquitaine. J'essaie d'y démontrer combien l'action d'un Député européen rejoint l'actualité et s'appuie sur des contacts réguliers avec les acteurs locaux.

Les incendies dramatiques qui ont ravagé cet été les forêts du Sud de l'Europe me donnent l'occasion de rappeler le combat de longue haleine que je mène comme Président de l'Intergroupe forêt pour empêcher précisément que l'Europe abandonne, après dix ans d'efforts, sa politique de prévention des incendies de forêts aux Etats membres. Les conséquences pour les sylviculteurs seraient immédiatement perceptibles : moins de crédits et des démarches administratives beaucoup plus complexes.

Nos forêts d'Aquitaine sont le meilleur exemple d'un travail de prévention qui paye. Epargnées cet été par les feux, elles sont la preuve de l'importance et de la qualité des actions de prévention réalisées par les forestiers aquitains.

Je n'ai évidemment pas attendu les terribles incendies estivaux pour saisir le Président de la Commission européenne, Monsieur Romano Prodi, et lui faire part de mes inquiétudes. Début septembre, je suis intervenu, toujours à ce propos, devant le Commissaire européen, Michel Barnier. Lors de la prochaine session plénière d'octobre, et à l'occasion de la deuxième lecture d'un texte sur la forêt, je continuerai à me battre pour que soit introduit la prévention.

Enfin, comme un combat se mène aussi sur le terrain, j'ai convié fin octobre les parlementaires membres de l'Intergroupe forêt à une visite de la forêt d'Aquitaine et du Pays-Basque espagnol. Une première qui a pour but de les sensibiliser aux spécificités de nos forêts et de mieux leur faire connaître notre filière bois.

Je souhaiterai aussi parler d'un autre combat, la chasse. Un dossier qui m'est cher, et qui demande de la volonté et de la pugnacité, ce dont nous ne manquons heureusement pas dans notre région. Membre de l'Intergroupe Chasse, j'ai depuis le début de mon mandat milité pour la modification de la Directive «oiseaux» en demandant que soit laissé aux Etats membres le pouvoir de fixer eux-mêmes, et selon des données scientifiques reconnues, leur saison de chasse. Je me réjouis d'ailleurs de l'attitude positive de l'actuel gouvernement et des concertations entamées avec les chasseurs.

Enfin, je ne terminerai pas mon propos sans saluer le travail efficace et reconnu de votre député, un ami, Jean-François Régère.

Hugues Martin
Député européen



Bulletin d'humeur de Philippe CAZEAU

LA SOLIDARITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

DE façon surprenante, les conséquences funestes de la canicule ont fait prendre conscience que les conditions d'existence des membres les plus âgés de nos concitoyens n'étaient souvent pas en harmonie avec celles d'une société qui se dit moderne, ancrée dans le XXI^e siècle et dans laquelle, paradoxalement les moyens de communication n'ont jamais été aussi nombreux et développés.

Nous sommes donc dans l'obligation de repenser l'organisation de ces moyens pour faire face aux situations de crise, n'étant pas à l'abri de futures calamités qu'elles soient climatiques ou autres.

Puisque les moyens existent ainsi que les bonnes volontés associées aux compétences, nous proposons de constituer une cellule de veille, sous l'autorité du maire, qui sera chargée de recenser coordonner et mettre en œuvre ces moyens.

Mais la réponse à ces situations de crise n'est pas simplement politique, nous devons aussi veiller à ce que les

relations entre les membres de la collectivité ne manquent pas d'humanité et de générosité.

Un autre domaine qui ne peut nous laisser indifférent est celui relatif aux conditions imposées aux commerçants de l'avenue de la Libération, confrontés aux travaux certes nécessaires, mais qui ont entraîné



inexorablement des chutes de fréquentation pouvant mettre en péril leur avenir économique.

On est en droit de penser qu'une meilleure coordination de ces travaux dans l'espace et le temps, aurait permis d'atténuer le côté néfaste de cette sorte de maltraitance ininterrompue depuis des années envers les commerçants qui assurent pourtant un service de proximité indéniable et apprécié de tous.

D'autres chantiers viendront prochainement dans le Bourg, tels que celui de la réfection de l'Hôtel de Ville ou l'aménagement du plateau de CARÈS.

Aussi, nous proposons la mise en place d'un comité de pilotage, impliquant les différentes parties prenantes qui devrait permettre d'entraîner une adhésion du plus grand nombre aux différents projets.

La solidarité est l'affaire de tous et pour une meilleure efficacité, elle doit se gérer le plus possible au niveau local.

Philippe CAZEAU

06 62 06 48 26

philippe.cazeau@wanadoo.fr

URBANISME - ACTION ÉCONOMIQUE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CCAS

DE LA NÉCESSITÉ DE VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL POUR MIEUX LE TRANSMETTRE



EN ces Journées du Patrimoine, il est permis de s'interroger sur le legs de la municipalité en place aux générations futures.

Protéger et conserver le patrimoine, ce n'est pas seulement colmater les brèches ou cimenter les fissures. C'est aussi créer, bâtir et innover afin de laisser un héritage cohérent et porteur d'espoir à nos enfants.

Demandez à Monsieur le Maire comment il imagine sa commune dans cinq ans. Vous serez sûrement édifié par sa réponse. En effet, ni lui, ni ses adjoints n'ont une idée précise de la question. A Eysines, vous saurez qu'on navigue à vue. Pas de projet à moyen ou long terme que des raccommodages, des emplâtres sur des jambes de bois...

Un seul exemple : la restructuration de l'Hôtel de Ville.

Si cette opération est devenue incontournable eu égard à l'accroissement de la commune et corrélativement du personnel municipal, ces modalités demeurent mystérieuses.

Les études urbanistiques en tous genres pleuvent mais aucune n'annonce clairement la couleur. Pourtant il faut implanter un «pôle public» fort dont l'Hôtel de Ville sera le pivot et dont la

finalité est la redynamisation du Centre Bourg. Il convient de redonner une identité à notre commune et de rendre les alentours de la Mairie identifiables et attractifs.

Comment se fait-il que les communes voisines, Blanquefort et Bruges, pour ne citer qu'elles, soient parvenues à recomposer harmonieusement leur centre ville et qu'Eysines se perde en attermolements.

Je crois, que tout comme moi, vous connaissez la réponse... Ici, l'équipe en place demeure dépourvue d'ambition pour Eysines. Il faut croire que la gestion en bon père de famille, si chère à Monsieur le 1^{er} Adjoint, consiste exclusivement à remplir le «bas de laine» sans jamais investir pour l'avenir.

A quand les grands projets fédérateurs que nous pourrions fièrement transmettre à nos enfants ?

Où est la démocratie participative qui permettrait d'impliquer l'ensemble de la population eysinaise de recueillir son adhésion et de faire qu'elle s'approprie ainsi les futurs programmes.

Monsieur le Maire pensez-y et agissez avant qu'il ne soit trop tard.

Sandrine PELETAN

05 56 28 12 28 / 06 73 96 20 68

s.peletan@voila.fr

FINANCES - SPORT ANIMATION - OMS - CEPAJ - MARCHÉS PUBLICS

SOLIDARITÉ AVEC LES HANDICAPÉS !



CELA fera bientôt un an que Jacques Chirac a placé l'insertion des personnes handicapées parmi les trois «grands chantiers» de son quinquennat et Jean-Pierre Raffarin a déclaré le Handicap grande cause nationale.

Mais intéressons-nous à Eysines. A ce jour aucun handicapé moteur n'a pu participer à la vie politique de notre commune. Un élu ou un citoyen en fauteuil roulant ne peut accéder faci-

lement à la salle du conseil celle-ci se trouvant au premier étage de notre Maison du Peuple. On peut donc raisonnablement en conclure que cela n'a jamais été une priorité pour la majorité de gauche.

Etant membre du bureau de l'ACAE (Centre Aéré d'Eysines), j'ai donc proposé lors de notre dernière réunion du bureau du 22 septembre, l'intégration au sein de notre centre aéré, de jeunes handicapés moteur.

A l'heure où nous parlons tous d'intégration vis-à-vis des personnes venues de pays étrangers, pourquoi ne pas intégrer aussi nos jeunes handicapés ?

En concertation avec les parents, et les responsables de l'I.E.M. d'Eysines que j'ai rencontrés le 8 septembre, j'ai donc proposé d'accueillir au sein de l'A.C.A.E les jeunes

handicapés moteur afin qu'ils puissent s'ouvrir sur le monde extérieur.

Que faut-il prévoir pour les avoir près de nous ? Une assistance au niveau des repas et à tous les autres petits gestes de la vie quotidienne, qui nous paraissent bien insignifiants quand on est sans handicap.

Cette intégration pourrait s'effectuer sous la forme d'échanges : visite de l'I.E.M par nos jeunes «valides», prise de repas en commun, ainsi que certaine activités.

L'apport pédagogique serait bénéfique autant aux uns qu'aux autres, leur permettant ainsi d'avoir des amis «différents».

Il ne suffit pas seulement de participer au téléton une fois par an, pour recueillir un peu d'argent, même si cela est nécessaire, mais il paraît tout autant indispensable d'apporter aussi un peu de chaleur humaine à nos jeunes handicapés.

J'effectuerai d'autres interventions dans ce sens auprès des différents partenaires concernés et considérant que c'est l'affaire de tous, je suis convaincu que vous ne resterez pas insensibles à cet appel. Contactez-moi, pour qu'ensemble et pour ces enfants, nous donnions naissance à ce projet.

Johnny CARON, 06 81 26 50 37

ÉDUCATION - ACTIVITÉS PERI et POST SCOLAIRES - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX COMMUNAUX - ACAE

«DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, suite...»



Dans le LIEN de juin 2003, nous proposons la création de conseil de quartier (cdq). Simultanément, lors conseil municipal du 26 juin 2003 nous avons demandé à M. Le Maire par le biais d'une question orale, de préciser la position qu'il adopterait au sujet des conseils de quartier

Nous avons appris que l'adjoite à la culture «profitait de cette question orale pour annoncer au nom de M. Le Maire le lan-

cement des conseils de quartiers lors d'un prochain conseil municipal en septembre». Effectivement, à l'ordre du jour du dernier conseil, figurait une décision pour d'une part «fixer le périmètre de chacun des quartiers selon le plan descriptif annexé» mais nous le cherchons encore... et d'autre part «adopter le projet de Charte pour l'organisation et le fonctionnement des cdq valant règlement intérieur et définissant les moyens alloués par notre assemblée». Projet de Charte consultable uniquement en mairie, car même pas discutée en commission...

Il y aura donc quatre conseils (le Bourg, le Vigean, Migron et La Forêt Grand Louis) qui seront composés chacun de 20 membres, élus pour 2 ans. M. Le Maire sera président de droit et M^{me} L'adjoite à la Culture et à la citoyenneté, vice-présidente, 10 habitants du quartier, dès l'âge de 16 ans, seront cooptés, 3 personnes seront issues du tissu associatif, une du tissu économique, 4 seront des élus du conseil municipal (3 de la majorité et 1 pour l'opposition). Ces conseils se réuniront 2 fois par an.

Nous avons voté pour, mais nous resterons vigilants afin qu'ils répondent aux principes d'ouverture, de proximité, de prise en

considération des problèmes d'intérêt général et qu'ils soient un lieu d'expression et de dialogue. Les futurs projets municipaux devront y être l'objet de discussions, de concertation, les avis et les suggestions des habitants pris en compte pour l'élaboration du cadre de vie.

Plus de femmes et de jeunes doivent prendre part à ces débats, où les notions d'esthétisme seront prises en compte et pourquoi pas rêver d'un projet enfin cohérent et global pour les différentes réalisations à venir et en finir avec une restauration par-ci, d'une salle polyvalente au Vigean et construction par-là, d'une salle de danse à Migron, sans les places de parking suffisantes autour. Il faut absolument qu'une meilleure information citoyenne circule responsabilisant un peu plus les uns et des autres.

A ce sujet, je voudrais revenir sur la canicule de cet été pour dire que dans les maisons de retraite où j'exerce, personne n'a été plus particulièrement affecté parce que le personnel était là, compétent, attentif, à l'écoute. Les personnes qui sont malheureusement décédées étaient le plus souvent seules et isolées et elles sont arrivées dans les services hospitaliers trop tardivement, leur organisme étant déjà d'une trop grande faiblesse. Ceci doit nous faire prendre encore plus conscience de la notion de solidarité. L'isolement et la solitude des personnes âgées est telle qu'elles ont parfois comme seules visites, celles des professionnels de santé.

Cet aspect de notre société pourrait être évoqué dans des conseils de quartiers à thème afin de créer un véritable lien social.

Joëlle COULON

06 80 67 22 48 / 05 56 28 98 70

joelle.coulon@free.fr

AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES AGÉES - CULTURE ET JEUNESSE - CEPAJ - CEAC

La vie des Quartiers : EYSINOF

Quartier loin du centre d'Eysines. Quartier isolé par la rocade. Mais malgré cela, l'urbanisme progresse avec ferveur dans ce dit quartier. Pour preuve : la réfection de la chaussée de la rue du champ de course avec son magnifique rond-point adossé à la rocade desservant une voie sans issue et des sorties de particuliers.

Nous, gens de ce quartier nous nous posons la question : A quoi sert ce rond-point ? Ne serait -ce pas par hasard pour satisfaire la convoitise de quelques élus, car nous voyons mal la réalisation d'un accès à la rocade depuis ce rond-point.

Nous souhaiterions que les responsables de ces dépenses abusives se justifient auprès des contribuables Eysinais. Enfin ! Dans l'attente d'une justification, nous pouvons qu'espérer que dorénavant l'argent public sera mieux employé.

Claude OLAZABAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2003

Notre groupe d'opposition a voté contre le compte rendu du conseil précédent du mois de juin devant la transcription incompréhensible voire inexacte de nos propos. De plus, nous avons souligné, le caractère diffamatoire de certains propos tenus à notre égard, par un conseiller de la majorité municipale.

Parmi les points à l'ordre du jour figuraient :

1^{er} - Etude préalable sur le centre bourg - Institution d'un périmètre de prise en considération. Nous avons voté pour

2^e - Etude préalable sur le secteur de Carès - Institution d'un périmètre de prise en considération. Nous avons refusé de prendre part à ce vote considérant que le futur arrêté préfectoral autorisant son urbanisation, implique, a priori, de reloger en partie sur le site (projet municipal) les gens du voyage sédentarisés.

3^e - Aéroport de Bordeaux Mérignac - Plan d'exposition au bruit (PEB) Avis. Nous avons donné un avis défavorable, considérant que pour la commune d'un point de vue patrimonial, cela entraînerait à partir de données totalement arbitraires, voire spéculatives, une plus forte contrainte administrative pour les personnes désirant construire ou agrandir leur maison.

Questions orales : Nous avons, comme promis dans Mag' Eysines de septembre, demandé (article adressé en mairie dès le 05.09.03) la création d'une cellule de veille et d'alerte sous l'autorité du maire afin de pallier des difficultés futures climatiques ou autres. Comme par hasard, le jour du conseil (30.09.03), le journal régional, «à froid» (après coup), nous apprend l'existence d'une telle cellule. Nous aurions préféré être informés et rassurés «à chaud» (sur le moment), comme ce fut le cas dans une commune voisine de même importance.

Par ailleurs, nous avons demandé la création d'un comité de pilotage avant l'ouverture de travaux, où prendraient place les différentes parties prenantes, pour prévenir les difficultés du type de celles rencontrées par les commerçants et leur clientèle. Réponse : Ceci existerait déjà soi-disant !

Enfin, il nous a été refusé de faire figurer à côté des votes minoritaires à main levée, les noms des conseillers qui se sont ainsi exprimés. Il n'est pas très agréable pour monsieur le maire, de faire savoir qu'un élu majoritaire décide d'égarer son vote !

Permanence de nos élus

Nos élus tiennent régulièrement une permanence à l'Hôtel de Ville, le 3^{ème} Samedi de chaque mois entre 10 h et 12 h ; ils sont à votre disposition pour toute information de votre part et à l'écoute de vos problèmes.

VOS DÉLÉGUÉS

Bourg 1 Roger BERNARD
10, rue des Accacias
05 56 57 90 06

Bourg 2 Martine DELANOË
4, allée Bel Air
05 56 28 95 10

Bourg 3 Robert HAMONIAU
21, rue Blaheraut
05 56 28 42 78

Jean PELETAN

24, rue de la Pompe-Breteil
05 56 28 58 24

Bourg 4 Jean Claude PRAUD
266, avenue du Taillan
William LABAT
8, rue de Rosière
05 56 28 86 11

Vigean 5 Didier BOURDEN
73, rue du Collège Technique
05 56 57 61 31

Jean Claude CAUDERAN
49, rue du Collège Technique

Vigean 6 Jean Claude BELLOC
Rés. Grand Caillou, Appt 351
05 56 28 64 24

Vigean 7 Maurice METAIS
4, rue Jean François Millet
05 56 28 77 70

Robert SILES
7, rue Paul Verlaine
05 56 57 78 85

Vigean 8 Claude OLAZABAL
41, rue Rimbaud
05 56 28 71 53

Migron 9 Danièle SIGNAC
5, rue Gustave Flaubert
05 56 28 29 82

Migron 10 Jean-Claude LEGLISE
11 4, rue des Azalées
05 56 28 57 63

La Forêt 12 Aurélie LOPEZ
29, rue de la Renaissance
05 56 28 43 04

La Forêt 13 Philippe LAPLACE
4, rue Jean-Ph. Rameau
05 56 28 62 63

La Forêt 14 Guy BONNARD
1, rue Maryse Bastié
05 56 47 40 48



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS, COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE SOIT AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION 12, RUE EUGÈNE DELACROIX 33320 EYSINES, SOIT AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) : TÉLÉPHONE : Heures :